



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 89893

Texte de la question

M. Gérard Bapt attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la situation de l'union départementale des associations familiales de la Haute-Garonne dont la situation financière est actuellement très préoccupante. En effet, la DDASS de ce département, principal financeur, n'a pas effectué ses versements mensuels depuis le mois d'octobre 2005 et les seules ressources à disposition de l'UDAF sont à ce jour représentées par la participation des majeurs protégés (soit 15 % du budget). Les financements publics ayant été interrompus, les conditions d'exercice des missions de l'UDAF se trouvent particulièrement détériorées (suspension des visites à domicile, déplacements uniquement en cas de situation d'urgence, impossibilité de remplir le rôle de prévention, en particulier par les visites faites aux usagers, incompréhension des usagers et de leur famille). C'est pourquoi il souhaite connaître si des mesures seront prochainement prises pour qu'une partie de l'enveloppe 2006 soit consacrée au rattrapage du retard de l'exercice 2005 et si elle sera ajustée en conséquence.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89893

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3292